



Le 24 juin 2019

Une nouvelle espèce en voie d'extinction : l'agent PSR !

CSE du 18 juin : le Chef d'Installation de PSR est venu présenter sa réorganisation « participative ».

Le constat, connu de tous bien avant le CSE, est dramatique : **30 postes supprimés chez PSR** (Prévention Sécurité Radioprotection). **Evidemment, la sûreté/sécurité reste notre préalable absolu....**

Force est de constater que l'agent PSR est clairement en voie d'extinction désormais ! 7 rangs de 5*8 et 7 postes HN supprimés, pour seulement 12 postes de 2*8 créés, auxquels s'ajoute un énième soupçon d'externalisation (chez Orano DS qu'Orano prend pour Orano Discount !). **Cette réorganisation se veut la récompense après des années de sous-effectif à faire des efforts par conscience professionnelle !**

Car là est la grande différence entre ceux qui subissent et ceux qui font subir, **la conscience professionnelle !** Comment peut-on décemment dire qu'il n'y a pas d'impact sur la sûreté/sécurité, et qu'elle reste notre préalable absolu devant le critère économique, et supprimer autant de postes !? Mais bon, il ne faut pas oublier les enjeux « **Le client final c'est vous, c'est nous ! Le prix de l'électricité !** » (Phrase de notre Direction lors du dernier CSE, SUD va donc vérifier qu'il n'y pas de parangonnage avec un PMU vu le niveau...).

La carotte ? Quelques postes 2*8 en espérant que les opérateurs s'y entredéchirent, des changements de noms ronflants en lieu et place de CDQ et adjoint CDQ (respectivement Responsable d'Equipe Postée et Pilote Compétence Equipe). **A ce rythme, la Direction nommera les Référents Techniques « GO » (Gentil Opérateur).**



Le CSE lance une expertise !

En l'absence de vision précise sur d'impact au niveau de la santé physique et mentale des salariés et de la surveillance radiologique, le CSE a décidé de lancer une expertise pour mieux cerner les conséquences de ce projet important (aux conséquences potentiellement graves pour tous). **Une expertise a un objectif uniquement constructif.**

La Direction ne peut en douter puisqu'elle a récemment fait appel à des cabinets d'experts (Dialogues, ADEIOS). L'ensemble du CSE, comprenant toutes les organisations syndicales (représentatives ou non), a voté pour la mise en place de cette expertise. L'ensemble des élus au CSE veilleront au bon déroulé et à la qualité de cette expertise.

Il convient de noter qu'à part la suppression des 30 postes, tout le reste était « en cours d'étude...encours de réflexion » !

Pour toutes vos questions, contactez-nous sur : sud.anc.lahague@gmail.com , www.sudhague.fr et au **2.76.04**